

# **SUPER Adjuvant**

**Solution**

USAGE COMMERCIAL

Un mélange non ionique de surfactants et d'huile paraffinique pour cultures très raffinée conçu pour optimiser le rendement de l'herbicide Bullwhip 240 EC sur le blé de printemps et le blé dur.

**PRINCIPE ACTIF :** Huile de pétrole à base de paraffine .... 83 %  
Mélange de surfactants ..... 17 %

N° D'HOMOLOGATION : **31182**  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU 1-800-331-3148 (24 H SUR 24)**

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
1-833-362-7722

**CONTENU NET : 1 L – VRAC**

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, recourir **IMMÉDIATEMENT** à un médecin ou un centre antipoison. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un DISTILLAT DE PÉTROLE. NE PAS FAIRE VOMIR. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

## MISES EN GARDE

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les réseaux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

**ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coques lors du mélange, du chargement ou durant le nettoyage ou les réparations de l'équipement.

Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever durant toute opération.

Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après avoir utilisé le produit et avant de manger, boire ou fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Entreposer et laver les vêtements contaminés séparément des autres articles à laver avant de les réutiliser. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Ne manipuler et appliquer le produit que tel que recommandé sur la présente étiquette.

## ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé, dans une pièce bien aérée. Tenir hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Entreposer le produit séparément de la nourriture humaine ou animale et des engrais.

## ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## ÉLIMINATION DU CONTENANT

### Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
2. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
3. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants réutilisables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SUPER Adjuvant est un produit à base d'huile émulsifiable. C'est un adjuvant pour réservoir de pulvérisation qui doit être mélangé en cuve avec l'herbicide Bullwhip 240 EC, pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et de l'alpiste des Canaris spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur.

## MODE D'EMPLOI

CULTURE : Blé de printemps et blé dur

**SUPER Adjuvant** doit toujours être utilisé avec l'herbicide Bullwhip 240 EC qui contiennent 240 g /L. Utiliser le produit comme adjuvant à raison de 0,8 à 1 % vol/vol (0,8 à 1,0 L de SUPER Adjuvant par 100 L de bouillie de pulvérisation, 0,4 à 0,5 L de SUPER Adjuvant par 50 L de bouillie de pulvérisation et 0,24 à 0,3 L de bouillie).

## DOSE D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT TERRESTRE DANS 50 ET 100 L/ha D'EAU :

<p><b>pour supprimer :</b>          FOLLE AVOINE          AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE          SÉTAIRE VERTE          SÉTAIRE GLAUQUE          ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ          GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIS          SPONTANÉE</p>	<p><b>pour supprimer :</b>          FOLLE AVOINE          AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE          SÉTAIRE VERTE          SÉTAIRE GLAUQUE          ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ          GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIS          SPONTANÉE          IVRAIE DE PERSE</p>
<p><b>DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT AVEC 50 L/ha D'EAU</b></p>	
<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 230 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 400 mL/ha avec 50 L/ha d'eau          (0,8 % vol/vol)</p>	<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 290 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 500 mL/ha avec 50 L/ha d'eau          (1,0 % vol/vol)</p>
<p><b>DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT AVEC 100 L/ha D'EAU</b></p>	
<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 230 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 800 mL/ha avec 100 L/ha d'eau          (0,8 % vol/vol)</p>	<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 290 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 1 L/ha avec 100 L/ha d'eau (1,0          % vol/vol)</p>

## DOSE D'EMPLOI POUR UN ÉPANDAGE AÉRIEN

### DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT AVEC 30 L/ha D'EAU :

<p><b>pour supprimer :</b>          FOLLE AVOINE</p>	<p><b>pour supprimer :</b>          FOLLE AVOINE          SÉTAIRE VERTE          SÉTAIRE GLAUQUE          SPONTANÉE</p>
<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 230 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 240 mL/ha avec 30 L/ha d'eau          (0,8 % vol/vol)</p>	<p>l'herbicide Bullwhip 240 EC 290 mL/ha          +          SUPER Adjuvant 300 mL/ha avec 30 L/ha d'eau          (1,0 % vol/vol)</p>

Se reporter aux étiquettes des produits pour obtenir d'autres détails sur les doses d'emploi et les instructions pour le mélange.

#### AVIS À L'UTILISATEUR :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que FMC of Canada Limited et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension des profils d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. FMC of Canada Limited ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque le produit est employé sur les cultures indiquées ci-dessous.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'utilisation figurant sur cette étiquette et acceptent de dégager FMC of Canada Limited de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit en lien avec l'usage décrit ci-dessous.

**MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS DE L'OKANAGAN ET TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE :**

SUPER Adjuvant doit être mélangé au réservoir avec l'herbicide Bullwhip 240 pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Pour toute information sur les stades de développement des cultures ou des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives concernant le mélange et l'application ainsi que les mises en garde, se reporter aux sections appropriées ailleurs sur la présente étiquette et sur l'étiquette de l'herbicide Bullwhip 240 EC.

<sup>md</sup> FMC est une marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.